



## Enquêtes nationales consacrées au handicap et à l'accessibilité en kinésithérapie

Le 6 novembre dernier, nous vous sollicitons afin de répondre à une enquête nationale dans l'objectif de mieux appréhender les enjeux et les difficultés rencontrés par les kinésithérapeutes en situation de handicap dans l'exercice de leur profession et de recueillir vos expériences et pratiques en matière d'accessibilité et d'adaptation de votre exercice professionnel aux besoins des patients en situation de handicap.

Si vous n'avez pas encore complété le questionnaire, nous vous invitons à le faire avant le 8 décembre !

**Je réponds à l'enquête relative à la prise en charge des patients en situation de handicap par les kinésithérapeutes**

**Je réponds à l'enquête relative à l'accessibilité des postes de travail pour les kinésithérapeutes en situation de handicap**

### MODALITÉS DE RÉPONSES À L'ENQUÊTE

- Il n'y a pas de bonne ou de mauvaise réponse. Ce qui compte, c'est votre ressenti, votre expérience vécue quotidiennement.
- Pour que vos réponses soient prises en compte, il est important de répondre à toutes les questions. Ceci est primordial afin de ne pas créer de déficience de statistiques.
- Si vous avez des difficultés à répondre à une question, merci de cocher la réponse qui vous paraît la plus proche de votre opinion, de votre ressenti.

